



www.solidaires.org

Solidaires Unitaires Démocratiques Intérieur
Membre de l'Union Syndicale Solidaires

80-82 rue de Montreuil
75011 Paris

www.sudinterieur.fr
sud.interieur@gmail.com

06 41 09 80 21

1^{er} août 2025

TRACT NATIONAL

DÉFENSE DES AGENTS : SUD INTÉRIEUR OBTIENT DES RÉSULTATS ILLUSTRATION À LA PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

REFUS D'ATTRIBUTION DU COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA) : LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DONNE ENCORE RAISON A UN AGENT ÉCARTÉ DE SON BÉNÉFICE EN 2023

Par un jugement du 17 juin 2025, la juridiction administrative a annulé la décision de l'employeur refusant d'attribuer un montant de CIA pour l'année 2023 à un collègue, alors pourtant que le contenu de son compte-rendu professionnel ne pouvait justifier une telle sanction pécuniaire.

Dans la pratique, cette décision est équivalente à celle déjà prise par le même TA de Rouen le 22 février 2024 pour un autre collègue lui aussi privé de CIA au titre de l'année 2021 dans des circonstances strictement analogues.

Dans les deux cas, l'employeur n'avait laissé d'autre solution aux « punis » que d'aller devant la juridiction administrative, puisqu'il refusera de donner une suite favorable aux démarches entreprises préalablement auprès de lui par SUD INTÉRIEUR sur le mandat des intéressés pour obtenir le versement du CIA dont ils avaient été privés totalement injustement.

Si la « case » contentieux n'avait, par contre, pas été nécessaire en 2024 pour obtenir une augmentation du plancher de 250 € attribué, chichement, à un autre collègue au titre de l'année 2023, il nous faudra néanmoins plusieurs mois pour obtenir satisfaction, l'employeur ayant zigzagué dans sa position.

Prudents, nous avons néanmoins pris la précaution d'avoir fait déposer par l'agent un recours devant le TA au cas où, dont il se désistera une fois satisfaction obtenue.

REFUS D'INDEMNISER LES JOURS DE CONGÉS NON PRIS PAR UNE CONTRACTUELLE AU TERME DE SON CONTRAT : SUD INTÉRIEUR FAIT CHANGER DE POSITION L'ADMINISTRATION

Saisi il y a quelques semaines par une ancienne collègue pour un refus réitéré à deux reprises par le service ressources humaines (SRH) du secrétariat général départemental commun (SGCD) de lui verser l'indemnité pour ces jours de congés annuels non pris au terme de son contrat, SUD INTÉRIEUR a obtenu l'inversion de cette décision le 25 juillet 2025.

Il est vrai que nous lui avons « mâché » le travail, en lui produisant tous les éléments juridiquement incontestables ne le lui laissant pas d'autre issue que de le...faire, sauf à s'assurer un nouveau camouflet devant le TA de Rouen.

Autant d'éléments précis dont le contenu tranchait avec celui du SRH, qui, non content de ne produire aucune base légale à son refus à deux reprises, réussira même la performance d'invoquer des motifs...différents et totalement « à côté de la plaque »...

Si SUD INTÉRIEUR se réjouit que l'employeur ait choisi, cette fois-ci, de satisfaire rapidement notre sollicitation, nous n'oublions pas que, sans notre intervention, la collègue aurait été privée de ses droits en raison d'une grossière erreur de l'administration, sur un dossier ne présentant pourtant pas une complexité juridique particulière.

Plus globalement et malheureusement, instruits par les nombreux dossiers que nous traitons dans ce département ou dans d'autres, nous savons qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé.

« BUDGET BAYROU : CA SUFFIT » : UNE PÉTITION INTERSYNDICALE POUR COMMENCER À CONSTRUIRE LA MOBILISATION

Le 15 juillet, le premier Ministre François Bayrou a présenté les axes d'un budget d'une **brutalité sans précédent**.

Après le mouvement social inédit de protestation contre la réforme des retraites, sans tenir compte des aspirations des travailleuses et travailleurs comme de l'évolution du monde du travail, **le gouvernement nous annonce à nouveau une litanie de mesures là encore, brutales, injustes et inefficaces !**

Citons la suppression de deux jours fériés, des coupes dans les services publics, la remise en cause du droit du travail, une énième réforme de l'assurance chômage, le gel des prestations sociales et celui des salaires des fonctionnaires comme des contractuel·les, la désindexation des pensions de retraites, le doublement des franchises médicales, la remise en cause de la 5ème semaine de congés payés...

Le gouvernement a choisi de faire payer les travailleuses et les travailleurs, les précaires, les retraité·es, les malades.

Or, face au sérieux des déficits publics, il existe des solutions qui intègrent les plus hauts revenus comme la contribution des entreprises.

Il est temps de reposer la question :

- des entreprises qui continuent à percevoir chaque année 211 milliards d'euros d'aides publiques, sans transparence, ni évaluation, et surtout sans conditionner ces aides à l'atteinte de quelconques objectifs en matière d'emploi, de qualité de l'emploi, ni de respect d'ambitions sociales ou environnementales,
- des dividendes records, surtout, en cas de licenciements ou délocalisations,
- de la justice fiscale concernant les hauts revenus qui échappent à toute contribution réelle.

Et tout cela alors que des rapports récents montrent l'indécence de cette situation au vu de l'explosion des inégalités et du nombre dramatique de personnes basculant en dessous du seuil de pauvreté.

Le problème de la dette, c'est d'abord le manque de recettes. Il est temps d'accepter d'ouvrir la discussion sur la progressivité de la fiscalité, la contribution des hauts revenus ou des patrimoines, et la légitimité de l'optimisation fiscale !

Pas question que ce soient encore les travailleuses et travailleurs, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraité·es qui payent la facture, à la fois financièrement, mais aussi dans une flexibilité encore intensifiée !

L'ensemble des organisations syndicales appelle à refuser ce musée des horreurs, à défendre ensemble notre modèle social et la dignité au travail.

Ce que nous attendons, c'est un projet respectueux pour le Pays, porteur d'espoir et de justice.

Je signe cette pétition pour exiger l'abandon immédiat de ces mesures.

<https://www.change.org/p/budget-les-sacrifices-pour-le-monde-du-travail-%C3%A7a-suffit>

**SUD INTÉRIEUR :
DU FOND ET DE LA MÉTHODE, REJOIGNEZ SUD INTÉRIEUR**

Pour nous suivre :

Notre site : www.sudinterieur.fr

Sur Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/SudInterieur/>

Sur Twitter : <https://twitter.com/sudinterieur>